

# 3

Comme tout bureau du gouvernement, le Bureau des passeports est soumis chaque année à de fortes exigences pour faire trois choses : réduire les coûts, accroître l'efficacité, et réduire les coûts. Non, ce n'est pas une faute de frappe. Nous devons mettre au point des modèles de prestations

de rechange des services, élaborer des programmes conjoints, mousser la communication et le partage de l'information, faire la mise en œuvre de l'automatisation, et diminuer les pertes de rendement; voilà quelques-unes des façons de tirer un peu plus de chaque dollar dépensé. La question n'est pas vraiment de savoir quel montant d'argent a été dépensé, mais plutôt de savoir si les fonds ont été gérés efficacement.

En 1990, le Bureau des passeports est devenu un organisme de service spécial (OSS). Ces organismes, au nombre actuel de plus de 15, ont été créés par le gouvernement pour promouvoir des pratiques d'affaires solides et de l'efficacité dans la prestation de programmes gouvernementaux. En tant qu'OSS du MAECI, le Bureau des passeports fonctionne sur une base de récupération des coûts. Cela signifie que toutes les dépenses sont prises à même les recettes. Il n'y a pas de budget parlementaire annuel, et le service est soutenu par l'utilisateur plutôt que par les contribuables en général.

Cette année, nous avons mis sur pied de nombreux projets et changements organisationnels qui ont généré des économies à court et à long terme pour notre organisme.